



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement

Question écrite n° 1613

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'orientation de la liquidité du fonds d'épargne. En effet, la Cour des comptes, dans son rapport sur « l'état et le financement de l'économie » de juillet 2012 propose d'appliquer un prélèvement social sur tous les revenus tirés des dépôts pour leur partie supérieure aux plafonds actuels des livrets et de répartir par paliers sur plusieurs années ce prélèvement en cas de doublement du plafond du livret A et du livret de développement durable. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en œuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1613

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2012](#), page 4462

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)